

L'an deux mil-vingt-un, le mercredi vingt-trois juin, le Conseil Municipal de Saint Léon sur l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 17

Date de la convocation au Conseil Municipal : vendredi 18 juin 2021

**PRÉSENTS** : SAURIN Gérard ; TARIS Joël ; MELOTTI Marc ; CELERIER Frédéric ; BONNET Nicole ; BERTAUX Audric ; PRIGENT Jacky ; BONHOMME Régis ; DELAGE Sandra ; QUEVAL Gérard ; RIDION Stéphane ; NOUGEIN Marine ; CHAUMARD Laëtitia ; GARCIA Emilie ; REGONISI Benjamin ; PEYROUNY Sandrine ; COUDERC Vanessa.

**ONT DONNÉ POUVOIR :**

Maïté ZAURERE donne pouvoir à Vanessa COUDERC

Julie NAUDET donne pouvoir à Sandrine PEYROUNY

Le quorum étant atteint, ouverture de la séance à 20h30.

Monsieur le Maire demande qu'un secrétaire de séance soit désigné. Madame COUDERC, candidate, assurera cette fonction.

**1-Approbation des procès-verbaux des séances du 14 avril 2021 et du 11 mai 2021**

Les PV sont adoptés à l'unanimité.

**2-Clôture du budget assainissement 2020**

La clôture du budget assainissement 2020 est adoptée à l'unanimité.

**3-Bail du tabac presse en faveur de Mr PURAYE et Mr JALABERT**

Délibération avec nouveau numéro de délibération pour le bail du tabac presse est adoptée à l'unanimité.

**4-Accord du conseil municipal pour la vente du terrain à Mr BOUCHER suite à l'avis des domaines**

Pour la vente du terrain à Mr BOUCHER le prix au m<sup>2</sup> du terrain est fixé à 5 euros.

Adopté à l'unanimité.

**5-Demande d'attribution de subvention au titre des contrats de projets communaux 2021 : adressage**

Le Maire informe qu'une demande de subvention au titre des contrats de projets communaux 2021 va être faite auprès du Conseil Départemental.

Adopté à l'unanimité.

**6-Emprunt communal choix de l'organisme prêteur et des modalités de remboursement (investissement)**

Le Maire informe des différents organismes sollicités : Crédit Agricoles, Poste et Caisse d'Épargne.

L'organisme retenu est la POSTE avec un taux de 1.07% sur 20 ans pour 200 000 euros.

Adopté à l'unanimité.

**7-Emprunt communal choix de l'organisme prêteur et des modalités de remboursement (logement village de retraite et travaux assainissement d'eau pluviale)**

Le Maire informe que l'organisme retenu pour l'emprunt assainissement est la Banque des territoires pour un montant de 565 000 euros sur 60 ans.

**8-Déclaration d'intention d'aliéner**

Pas de déclaration d'intention d'aliéner.

**9-Information du Maire**

-Information donnée par Laëticia CHAUMARD et Vanessa COUDERC sur « les tisseurs de lien social » adopté par la Commission Social de la CCIVS. Ce projet consiste à identifier les personnes âgées isolées sur le territoire. Le sujet reste encore très vague sur l'organisation et la mise en place. Une réunion est proposée aux référents élus de chaque commune le vendredi 2 juillet 2021 de 14h à 17h et le samedi 3 juillet 2021 de 09h à 12h.

-Mr Gérard SAURIN nous informe que Mme BELONDRADE a relevé des dysfonctionnements lors du vide grenier : communication et stationnement.

-Mr Frédéric CELERIER informe qu'il n'y a pas assez de bénévoles pour la soirée MNOP du 19 juillet 2021.

La séance est levée à 21h25

La secrétaire de séance,

Vanessa COUDERC

